

## Communiqué

**Au regard de l'actualité judiciaire relative au groupe AVEC et ses dirigeants, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes demande à l'Agence régionale de santé de « sécuriser » l'offre de soins des Grenoblois.**

**L'Union régionale de 125 associations d'usagers de santé s'inquiète pour l'avenir du GHM de Grenoble. Elle demande aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités en garantissant une offre de soins sûre, performante et accessible à tous pour les habitants du bassin grenoblois, quelle que soit l'issue de la procédure judiciaire.**

Jeanine LESAGE, Présidente de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes réagit aux annonces du parquet de Grenoble : « Il n'est pas question de commenter l'actualité judiciaire à un moment où rien n'est officiellement établi. Pour autant, ce signal n'augure rien de bon pour la qualité et l'accès aux soins des Grenoblois qui est au cœur de nos préoccupations. Nous ne pouvons que regretter que les autorités de santé (Ministère et ARS) n'aient pas entendu les alertes répétées de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes et des collectifs d'usagers de citoyens, de salariés et des collectivités. »

Dès février 2020, avant la cession du GHM par la mutuelle AESIO ADREA au groupe AVEC (alors dénommé Doctegestio), l'Union régionale de 125 associations d'usagers de santé exprimait publiquement « ses doutes quant au maintien d'une offre de soins sûre, performante et accessible à tous, telle qu'elle exist[ait] jusqu'[alors]. »

« J'ai demandé un rendez-vous au directeur Général de l'ARS pour échanger sur la situation et m'assurer que, quelle que soit l'issue de la procédure Judiciaire en cours, l'offre de soins du territoire n'est pas en danger à court, moyen ou long terme » ajoute la Présidente de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact presse: Adrien DELORME - 06 47 86 47 19 - adelorme@france-assos-sante.org